

*Passoz-Herineux Joseph
Rue de los Poule*

RAPPORT

du Collège des Bourgmestre et Echevins

DE LA

VILLE DE HAL

SUR

l'Administration et la Situation

DES AFFAIRES COMMUNALES

EN 1891-92.

NIVELLES,

Imprimerie administrative veuve DESPRET-POLIART.

À Messieurs les Membres du Conseil communal
de Hal.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, en conformité de l'art. 70 de la loi communale du 30 Mars 1836, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville pendant l'année 1891-1892.

Hal, le 5 Décembre 1892.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins,
L. DeBoeck
Hanssens et Dewée.

PAR ORDONNANCE :
Le Secrétaire communal,
N. Paternot.

Conseil communal.

Noms et Prénoms.	Fonctions.	Date de nomination.
M ^{me} DeBoeck Léopold	Bourgmestre	19 octobre 1890.
Hanssens Henri	Echevin	"
Dewée Edouard	"	"
Langhendries Gustave	Conseiller	"
Valckeniers Nicolas	"	"
Relecom Théophile	"	"
Hinssen Victor	"	"
Cuvelier Louis	"	"
VanLier Louis	"	16 octobre 1887.
VanKeeberghen François	"	"
Lenniau Louis	"	"

Sections du conseil communal.

1^{re} SECTION. — Finances, comptabilité.

MM. DeBoeck L.
Cuvelier L.
Hinssen V.
Relecom T.
VanKeeberghen.

2^e SECTION. — Travaux publics.

MM. Hanssens N.
Lenniau L.
Langhendries G.
Relecom T.
Valckeniers N.

3^e SECTION. — Instruction publique.

MM. Hinssen V.
DeBoeck L.
Dewée E.
VanKeebergken.
VanLier L.

Le Conseil s'est réuni 17 fois.

Le Bourgmestre et l'Echevin des travaux publics se rendent tous les jours à l'hôtel de ville, de 11 heures à midi.

Le Collège y tient ses séances trois fois la semaine.

L'officier de l'état-civil procède aux mariages les mercredis et samedis de chaque semaine, de dix heures à midi.

Le Collège a autorisé les travaux ci-après :

Construction d'un mur	2
Monte-chARGE	1
Vitrines	12
Transformation fenêtres	5
Façade	1
Egouts	7
Trottoirs	10
Machine à vapeur	1
Aqueducs	2
Briquetteries	2
Enseigne	1
Fournils	4
Usine de nourriture.	1
Mettre un étage	1
Plantation de haie	1
Portes	4
Transformer une fenêtre en porte. Refusé par la commune et autorisé par jugement.	

Population. — Etat civil.

POPULATION DE LA VILLE AU 31 DÉCEMBRE 1891.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL RENDANT L'ANNÉE 1801

(1) Etrangers décédés à l'hôpital.

Nous vous proposerons, à bref délai, la nomination de médecins de l'Etat civil (constatations des décès et des naissances). La population croissante de notre ville nécessite cette mesure.

La population, au 31 décembre 1891, était de 10570 habitants.

Milice et Garde civique.

89 jeunes gens ont été inscrits pour prendre part au tirage au sort en 1892.

Le contingent à fournir est de 20 hommes.

Le n° 69 est jusqu'ici le dernier appelé. 3 ajournés ont été déclarés aptes.

Etat intellectuel des miliciens de la ville de Hal en 1892.

Illetrés 7. Sachant lire et écrire 10. Instruction supérieure à c deux degrés 72.

Garde civique.

Le nombre de gardes inscrits est de 625.

Listes électorales.

Les listes arrêtées le 3 Septembre 1892 portent :

	Electeurs aux chambres.	A la province.	A la commune.
Chiffres de 1892	266	775	961
" 1891	260	771	942
Difference en plus pour 1892	6	4	19

Jury.

La commune compte 30 habitants réunissant les conditions requises pour siéger comme Jurés à la cour d'assises.

Tribunaux de commerce.

42 Industriels et commerçants figurent sur la liste des contribuables ayant droit de vote pour l'élection des membres du tribunal de commerce.

Police.

PERSONNEL. — La modification suivante s'est produite.

Monsieur De Potter, commissaire de police démissionnaire a été remplacé par M. Goorix Léon, ancien sous commissaire en notre ville

et commissaire de police à Forest, (arrêté royal du 19 octobre 1891.) Nous avons la conviction que ce fonctionnaire remplissant ces fonctions avec énergie et impartialité saura faire respecter les règlements et assurer l'ordre et la tranquillité publique.

Quant aux agents nous avons lieu d'être satisfaits : ils font bien leur service.

M. le commissaire de police et ses agents ont dressé en 1891-1892 508 procès-verbaux dont 228 en matière correctionnelle et 230 en matière de simple police.

Liste des Procès-verbaux correctionnels,

redigés par le commissaire de police De Potter du 1^r octobre 1891 au 1^r novembre 1892.

Abandon d'enfant	1
Abus de confiance	1
Accident	1
Adultère	1
Arrestation d'évadé des colonies agricoles	0
Attentat à la pudeur	1
Blessures par imprudence	2
Calomnies	4
Cel	1
Coups et blessures ayant occasionné incapacité de travail	3
Coups et blessures volontairement	40
Renseignements pour les parquets	67
Détournements	2
Emissions de fausse monnaie	2
Escroqueries	2
Incendie	1
Ivresse (récidive)	2
Maisons menaçant ruine	2
Menaces de mort	2
Noyades	3
Outrages aux moeurs	2
Outrages coups et résistance à la police	22
Recels	2
Sousstractions frauduleuses	3
Suicides	2
Tentative de meurtre	0
Idem de vol	3
Tromperie sur la qualité de la marchandise vendue	1
Vagabondage qualifié	1
Viol	0
Violation de domicile	1
Vols à la tire	5
Id. avec circonstances aggravantes	21
Id. domestiques	9
Id. simples	18
	228

Procès-verbaux de simple police.

Confrérences diverses	175
Ivresse publique	23
Jeux de hasard	6
Vagabondage et mendicité	76
—	—
	280

La création d'une caisse spéciale au commissariat, en faveur du personnel de la police (tentative sur le colportage etc.) sera pour celui-ci un stimulant et une amélioration de position.

Pompiers.

Le conseil sera saisi ultérieurement d'une proposition tendant à l'organisation d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires.

Acte de courage et de dévouement.

Par arrêté royal du 18 juillet 1892 une mention honorable a été accordée au sieur Goyens Guil. pour avoir arrêté un cheval que son conducteur ne parvenait pas à maîtriser.

Eclairage public.

Le nombre de réverbères est actuellement de 104.

*Voir la liste indiquant les heures d'éclairage de l'année 1891.
Elle est restée la même.*

Cimetière.

Le déplacement du cimetière a été décidé à l'unanimité, en séance du 17 novembre dernier et dans cette même séance, par 5 voix contre 4, le terrain cadastré sous les n° 24, 25 et 26 section 16, près la nouvelle chaussée de Vlesenbeek a été choisi comme étant le plus convenable pour l'emplacement du nouveau cimetière. Deux hectares y seront affectés. Nous comptons pouvoir être autorisés à faire l'acquisition de ce terrain et réaliser ainsi, dans le courant de l'année prochaine, ce déplacement réclamé depuis longtemps par notre population.

Les concessions au nouveau cimetière communal qui, croyons-nous, se multiplieront, seront une nouvelle ressource pour la ville et les établissements charitables.

Instruction publique.

Le service de l'enseignement public continue à faire l'objet des préoccupations constantes de l'Administration communale.

Enseignement primaire.

PERSONNEL. Vous avez, le 30 décembre 1891, procédé à la nomination de l'institutrice en chef à l'école des filles, en remplacement de M^e Rampelberg mise en disponibilité depuis 2 ans, pour cause de maladie. M^e Cantillon a réuni l'unanimité des voix, M^e Peremans, intérimaire a été nommée définitivement, aux fonctions d'institutrice par suite de la nomination de l'institutrice en chef et de l'avancement, dans l'ordre des classes, de chacune des institutrices en fonction.

Par suite de la création d'une place de sous-instituteur à l'école n° 4 à Breedhout, M^r Devos, intérimaire a été nommé à cet emploi, et en remplacement de M^r L. Everaert, en congé le collège a chargé M^r De Dobbelaer de remplir ces fonctions intérimaires. Vous aurez aussi à procéder à la nomination d'un instituteur en chef à l'école n° 3 à Esschenbeek par suite du décès de M. Hanose, et enfin, à la nomination d'un sous-instituteur à l'école n° 1 en remplacement de M. Everaert admis à la pension.

Ecole n° 1. Garçons.

Voici le rapport succinct que nous a adressé M. Cantillon Instituteur en chef.

*A Messieurs les Bourgmestres et Echevins
de la ville de Mal.*

MESSIEURS,

En exécution de l'art. 20 du règlement des écoles primaires communales, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de l'école communale n° 1 des garçons de cette ville pendant l'année écoulée.

Au commencement de l'année scolaire 55 nouveaux élèves ont été admis à fréquenter gratuitement notre école. La population réelle d'après nos registres de présence, s'élevait, au 31 décembre 1891, à 388 élèves ; à la même époque de l'année précédente la population était de 370 élèves ; il y a donc en faveur de l'année qui vient de s'écouler un accroissement de 18 élèves.

Ce total se distribua dans les six classes de la manière suivante :

1 ^{re} classe	40 élèves	4 ^e classe	67 élèves
2 ^e id.	53 id.	5 ^e id.	73 id.
3 ^e id.	54 id.	6 ^e id.	101 id.

Le nombre de présences pendant l'année scolaire 1891-1892, se répartit d'après le tableau suivant où le maximum et la moyenne sont indiqués.

MOIS DE L'ANNEE SCOLAIRE	MOIS		MOIS	
	Maximum	Moyenne	Maximum	Moyenne
du 28 sept. au 31 oct.	358	343	du 1 au 30 avril	326
1 au 30 novembre	371	354	1 — 31 mai	329
1 — 31 décembre	374	365	1 — 30 juin	308
1 — 31 janvier	355	339	1 — 31 juillet	320
1 — 29 février	356	337	1 — 17 août	328
1 — 31 mars	356	347		318

Vous remarquerez, Messieurs, que la moyenne de la population a été le plus faible en hiver aux mois de janvier et de février et en été au mois de juin. La cause en est qu'à ces deux périodes beaucoup de nos élèves étaient malades.

L'admission unique et annuelle des élèves, en octobre, a produit les meilleurs résultats, nous n'avons qu'à nous féliciter de cette mesure prise l'année dernière.

Concours. Quant aux concours nous n'avons qu'à nous louer du résultat de notre enseignement. La liste des lauréats du concours de 1891, ayant été publiée dans le rapport de l'année précédente, je me dispense de la reproduire.

Cette année-ci tous les élèves de la première classe ont pris part au concours général des écoles primaires, ainsi qu'au concours de religion. Au concours général ils ont obtenu ensemble 58 nominations : 11 premiers prix, 8 seconds prix, 4 troisièmes prix, 23 certificats de capacité et 12 certificats de langue française. Et au concours de religion il leur a été décerné : 11 diplômes d'honneur, 9 accessits, 5 mentions honorables et 5 mentions.

Les tableaux suivants vous indiqueront les noms des lauréats, le nombre des points et les récompenses obtenus par chacun d'eux.

Concours général de 1892

N ^o	NOMS ET PRENOMS DES ÉLÈVES	Maximum 200 points	Langue étrangère 50 points	RÉCOMPENSES
1	Defrijn, Joseph	174,9	24	1 ^{er} prix, cert. de capac. et de langue franq.
2	Vander Elst, François	174,4	26	id.
3	Hiequet, Léopold	172	27	id.
4	Demosmaeker, J.-B.	169,1	23,5	id.
5	Hellineckx, Léopold	168,7	23,5	id.
6	Marter, Joseph	168,5	26,5	id.
7	Vanisterbeek, Jean	165,5	24,5	id.
8	Couturiaux, Joseph	165,5	24	id.
9	Delmé, Gustave	162,1	23	id.
10	Debast, Alexandre	162	20	id.
11	Walravens, Jean	160,3	24	id.
12	Degreef, Victor	159,7	20	2 ^e prix
13	Glyssels, Léopold	158,2	22,5	id.
14	Jamée Jacques	154,8	22	id.
15	Glyssels, Guillaume	153,2	19,5	id.
16	Thiébaut, Théophile	146,2	24	id.
17	Harnie, Chr-Louis	144,7	16,5	id.
18	Smeets, Jean Baptiste	144,1	22	id.
19	Glyssels, Félix	142,1	12	id.
20	Beecken, Romain	137,6	19	3 ^e prix
21	Pierreux, Emile	137,5	19	id.
22	Fauconnier, Joseph	134,7	12	id.
23	Vanhykenberg, Henri	131,7	20	id.

Concours de Religion de 1892

N°	Noms et prénoms des élèves	Maximum 100 points	RÉCOMPENSES
1	Defrijin, Joseph	96,5	Diplôme d'honneur
2	Vander Elst, François	95	id.
3	Delmé, Gustave	94,5	id.
4	Vansterbeek, Jean	93,5	id.
5	Martel, Joseph	92,5	id.
6	Demesmaeker, Jean Baptiste	91,5	id.
7	Couturiaux, Joseph	91	id.
8	Hicquet, Léopold	90,5	id.
9	Debast, Alexandre	90	id.
10	Harnie, Charles Louis	90	id.
11	Smeets, Jean-Baptiste	90	id.
12	De Groot, Victor	87,5	Accessit
13	Barbé, Daniel	87	id.
14	Ghysels, Félix	86	id.
15	Ghysels, Léopold	85,5	id.
16	Beelen, Romain	85	id.
17	Walravens, Jean-Baptiste	84	id.
18	Hellineckx, Léopold	83,5	id.
19	Backers, Henri	80,5	id.
20	Tordeurs, Joseph	80	id.
21	Fauconnier, Joseph	78	Mention honorable
22	Hardie, Joseph	77,5	id.
23	Brancart, Georges	76	id.
24	Ghysels, François	71,5	id.
25	Lefrano, Maximilien	71	id.
26	Pilette, Marin	68	Mention
27	Thiébaud, Théophile	65	id.
28	Vander Elschen, Philippe	64,5	id.
29	Jamée, Jacques	63,5	id.
30	Sermon, Jean	62,5	id.

Caisse d'épargne. 58 élèves de notre école possèdent un livret de la succursale de la caisse générale d'épargne et de retraite établie à Hal. Ils ont épargné depuis le mois d'octobre 1891 jusqu'au mois de septembre 1892 une somme de 753,54 frs.

Ecole d'adultes. Pendant l'année scolaire 138 élèves se sont fait inscrire pour suivre le cours d'adultes. La moyenne de fréquentation a été de 66 élèves, dont 32 pour le cours supérieur et 34 pour le cours inférieur.

Quatre élèves de la première division ont remporté au concours de 1892 les distinctions indiquées dans le tableau ci-après.

N°	NOMS ET PRENOMS DES ÉLÈVES	Maximum 150 points	Langue française 15 points	RÉCOMPENSES
1	Vandenheuvel, Josb.	138,5	11,3	1 ^{er} prix, certificat de capacité, id. de langue française.
2	Beelen, Emile	137,9	15	1 ^{er} prix, certificat de capacité, id. de langue française.
3	Cuvelier, Laurent	132	13,5	1 ^{er} prix, certificat de capacité, id. de langue française.
4	Vandersmissen, Louis	107,5	4,6	2 ^e prix, certificat de capacité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L'Instituteur en chef,
EUG. CANTILLON.

Hal, le 28 septembre 1892.

Les résultats si remarquables obtenus depuis quelques années dans les concours cantonaux par les élèves de nos écoles communales de garçons sont une preuve irrécusable de la valeur réelle de l'enseignement et du mérite des instituteurs en général et de notre instituteur en chef en particulier. Nous tenons à leur en témoigner notre entière satisfaction.

Bibliothèque publique

Notre bibliothèque populaire a été ouverte au public 102 fois en 1891, et 2441 volumes ont été donnés en lecture. A la fin de l'exercice 1891 la bibliothèque possédait 2592 volumes dont 1329 en français et 1267 en flamand. 52 volumes nous ont été envoyés par le Gouvernement dans le courant de l'année.

Ecole n° 2. (Filles)

Population : La population était au 15 août 1892, de 379, répartie comme suit :

1 ^{re} classe 24 élèves	4 ^e classe 68 élèves
2 ^e " 36 "	5 ^e " 93 "
3 ^e " 58 "	6 ^e " 100 "

Les cours supérieurs, créés en 1891 ont produit les résultats attendus, aussi constatons nous avec satisfaction que l'enseignement y est bien donné et que le programme du degré supérieur est observé scrupuleusement.

La décision prise l'année dernière, d'enseigner la langue française comme langue principale dans les 2 classes supérieures, a donné les meilleurs résultats, nous avons pu en juger dans nos visites en classe et le public a su en apprécier les progrès par la bonne prononciation des élèves dans les pièces françaises représentées lors de la dernière distribution des prix.

Caisse d'épargne. 76 élèves de cette école épargnent à la succursale de la caisse d'épargne. Elles ont versé, pendant l'année scolaire 1891-1892, une somme de 3121 francs.

Esschenbeek

Ecole n° 3

Cette école a été fréquentée par 194 élèves, divisés en 3 classes :

1 ^e M. Hanoset	40 élèves
2 ^e M. Barry	70 "
3 ^e M. Moens	84 "

Les admissions uniques, se font dans cette école et dans celles de Breedhout, le 1^{er} Juin de chaque année.

Concours. Des 7 élèves qui ont pris part au concours, 6 ont remporté les distinctions suivantes :

Concours général

NOMS ET PRÉNOMS	Points obtenus sur 220	RÉSULTAT
Vanderoost Joseph	169,9 + 23	Certificat, 2 ^e prix et un cert. en lang. franç.
Defrijn Pierre	164,5	id., id.
Demol Alphonse	159,8	id., id.
Sitou Alphonse	154,4	id., id.
Petrons Victor	150,4	id., id.
Defrijn Ferdinand	149,7	id., 3 ^e prix

Concours de Religion

NOMS ET PRÉNOMS	Points obtenus sur 100	RÉSULTAT
Vanderoost Joseph	94	Diplôme d'honneur
Vandenbosch Jules	83	Accessit
Defrijn Ferdinand	77	Mention honorable
Sitou Alphonse	75	" id.
Defrijn Pierre	73	" id.
Petrons Victor	68,5	Mention
Demol Alphonse	64,5	" id.

Que le corps enseignant de cette école reçoive nos félicitations au sujet du beau résultat obtenu.

Ecole adoptée

La population de cette école des filles est de 162 élèves indigentes âgées de plus de 6 ans.

Breedhout

Ecole n° 4

Nos écoles communales n°s 1, 2 et 3 possèdent un personnel suffisant et l'organisation ne laisse rien à désirer. Il n'en était pas de même à Breedhout, cette école mixte, fréquentée par 83 élèves dont 38 garçons et 45 filles, partagés en 5 divisions, n'avait qu'un instituteur.

Impossible à un instituteur, si capable qu'il soit, de suffire à cet enseignement, aussi avez vous compris la nécessité de porter remède à cet état de choses en y nommant un sous-instituteur et en distrayant des écoles de Hal, les enfants de Breedhout, Elbeek, WindMolen, Wolvendries, pour les envoyer à l'école de ce hameau.

Quatre élèves ont pris part cette année au concours de religion et ont remporté 2 accessits et 2 mentions honorables.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Comptabilité

COMPTE S D E 1891

Ecole primaire

Recettes	frs 28928,26
Dépenses	frs 27787,09
Excédent frs 1141,17	

Ecole gardienne

Recettes	frs 2024,00
Dépenses	frs 2621,81
Excédent frs 2,19	

Ecole d'adultes

Recettes	frs 622,00
Dépenses	frs 566,03
Excédent frs 55,97	

Ecole de Dessin

Elle est divisée en 3 classes, a été fréquentée par 84 élèves répartis de la manière suivante :

1^e Architecture, professeur M. Van Meerbeck.

22 élèves

dont 7 menuisiers, 1 traceur, 1 tailleur, 2 zingueurs, 1 dessinateur, 1 cordonnier, 1 industriel, 1 poêlier, 1 sellier, 1 ajusteur, 1 plafonneur et 4 écoliers.

2^e Modelage, professeur M. Vandroogenbruck.

15 élèves

dont 3 peintres, 1 menuisier, 2 imprimeurs, 1 tailleur, 1 mouleur et 7 écoliers.

3^e Dessin linéaire, professeur M. Everaet.

47 élèves

dont 1 tailleur, 1 sellier, 6 forgerons, 4 chaudronniers, 1 porcelainier, 3 menuisiers, 1 vanier, 2 jardiniers, 1 cordonnier, 1 plafonneur, 1 poêlier, 1 tourneur et 24 écoliers.

L'exposition du travail des élèves a été remarquable. Parmi les concurrents citons les élèves Jacobs F., Vanden Broek Edm. à qui le jury a décerné une médaille en argent.

Comptabilité

Compte de 1891

Recettes	frs 3851,21
Dépenses	frs 3834,45
Excédent frs 16,76	

Ecole moyenne de l'Etat

Personnel enseignant — Mutation

M. Herremans, régent a été remplacé par M. Robyns, M. Michel, instituteur, nommé directeur du pensionnat a été remplacé par M. Distèche.

Population

4^e trimestre 1891-92 : 287 élèves. 1^{er} trimestre 1892-93 : 311 élèves augmentation de 24 élèves.

N. B. Sauf Anvers et Gand, Hal possède l'école moyenne de l'Etat la plus peuplée du pays.

Concours de 1892.

Concours spécial de flamand

Catégorie A. 1^{re} Mention honorable : Vanisterbeeck Désiré, de Hal, place 8^e sur 63 concurrents.

Catégorie C. 3^e prix : Demaeght Jean, de Bruges obtenant la 3^e place sur 34 concurrents

Concours général.

Catégorie A, 9^e Accessit : Haveau Léandre d'Ittre ; 2^e mention honorable : Diederich Emile, de St Remy-Chaussée ; 3^e mention honorable : Vanisterbeek Désiré, de Hal placés respectivement 19^e, 26^e, et 27^e sur 277 concurrents

N. B. De toutes les écoles moyennes flamandes, l'école de Hal est celle qui obtient le plus grand nombre de nominations au concours de l'enseignement moyen du 2^d degré.

Admissions aux écoles spéciales :

Nélis Emile, de Hal, admis 6^e sur 29 concurrents à l'Institut agricole de Gembloux.

Demaeght Jeanet Vandezande Arthur admis respectivement 4^e et 10^e à l'école normale de Gand ; et Smulders de Huysinghen (Tourneppe) admis 5^e à l'école normale de Lierve. Deux élèves ont subi avec succès l'examen de géométrie arpenteur ; ce sont : Nélis Emile, de Hal et Michel Jules, de Clabecq.

Ecole moyenne.

Comptabilité.

Compte de 1891.

Recettes	frs 35951,86	
Dépenses	frs 34882,68	
Excédent	frs 1069,18	

Pensionnat.

La Ville, ayant décidé que la direction du pensionnat sera confiée à une personne qui n'exercera au même autre fonction à l'Ecole moyenne et qui s'occupera exclusivement de cette direction sous le contrôle d'une commission désignée par le conseil communal, a nommé comme directeur M. Alphonse Michel-Vervoot et comme membres de la commission de surveillance MM. Dewée, Hinssen, Cuvelier et Em. Desany.

A différentes reprises, cette commission s'est rendue au pensionnat, elle n'a eu qu'à se féliciter de l'ordre, de la propriété et de la bonne tenue des élèves internes.

Pour ce qui concerne la population, nous extrayons du rapport trimestriel de M. Michel la note suivante.

Le pensionnat compte actuellement 52 élèves ; 27 anciens internes seulement nous sont revenus ; 25 inscriptions nouvelles ont été prises ; la rentrée, comme élèves nouveaux, a donc été des plus satisfaisantes. »

Nous faisons un devoir d'indiquer ici la rétribution due à la ville par les élèves pensionnaires.

Pour moins de 50 élèves, le directeur paie annuellement une redevance fixe de 1444 frs. 48.

De 50 à 60 élèves, 50 frs. pour chacun de ces 10 élèves.

De 60 à 70 " 60 id. id.

De 70 à 80 " 70 id. id.

De 80 à 90 " 80 id. id.

De 90 à 100 " 90 id. id.

Pour chaque élève au-delà de cent, cent francs.

La prospérité de l'internat étant donc une source de revenus, tant pour le commerce local que pour les finances communales, nous engageons tous nos concitoyens à unir leurs efforts à ceux du directeur et aux nôtres pour rendre notre pensionnat de plus en plus prospère.

Succursale de la Caisse d'épargne à Hal.

Mouvement des opérations pendant l'année 1891 :

Nombre de livrets existants au 31 décembre 1890	447
Id. délivrés en 1891	80
Id. soldés en 1891	76
Id. existants au 31 décembre 1891	451

Soldes des comptes au 31 décembre 1891 y compris les intérêts capitalisés 60,727,69.

Versements effectués en 1891. Nombre : 1519 soit une somme de frs. 26,225,97.

Remboursements effectués en 1891. Nombre : 210 soit une somme de frs. 19,052,08.

Soldes des comptes au 31 décembre 1891 y compris les intérêts capitalisés 59,171,82.

BIENFAISANCE.

Comptabilité 1891.

Bureau de Bienfaisance.

Recettes frs.	27,780,95
Dépenses "	<u>27,638,90</u>
Déficit frs.	37,85

N. B. Les budgets des exercices futurs subiront une augmentation notable, à cause de la nouvelle législation sur l'assistance publique qui a supprimé le droit au remboursement pour les secours accordés à domicile.

HOSPICES.

Comptabilité 1891.

Hôpital.

Recettes frs.	14,831,01
Dépenses "	<u>15,369,51</u>
Déficit frs.	538,50

Orphelinat.

Recettes frs.	14592,30
Dépenses "	<u>14365,67</u>
Excédent frs.	226,63

Refuge des Vieillards.

L'ancien presbytère a reçu sa nouvelle destination. Les vieillards des deux sexes ont pris possession du nouvel hospice, le 1 Septembre 1892.

Ces locaux réunis, (Hôpital et Refuge) forment une très vaste propriété bien aérée, convenant fort bien à sa destination.

Les travaux d'appropriation et particulièrement de restauration ont occasionné une dépense de 7000 frs.

Compte de 1891.

Recettes frs.	6897,25
Dépenses "	<u>7009,41</u>
Déficit frs.	112,16



Commission sanitaire locale.

RAPPORT.

L'état sanitaire de la ville et de ses hameaux est satisfaisant. Le choléra, qui nous a menacé un moment, a été étouffé dans son germe, grâce aux mesures immédiatement prises. La fièvre typhoïde a sévi en quelques endroits de la ville et de la campagne. L'endémie n'a pas pris un grand développement, les décès ont été quasi nuls, et la maladie est en pleine décrue.

L'hygiène de la ville réclame trois mesures urgentes.

La question la plus importante est celle du déplacement du cimetière, beaucoup trop petit et adossé à la ville. Un vaste terrain vient d'être choisi par le conseil communal et il est à espérer que, grâce au concours de l'Etat et de la Province, notre nouveau cimetière sera bientôt en état de recevoir les inhumations.

Une seconde question, toute d'actualité, est celle de l'amélioration des maisons insalubres. En effet le choléra semble devoir hiverner dans nos grands centres. Les administrations communales devront redoubler de vigilance. Le comité de patronage pour la construction des maisons ouvrières continuera à s'occuper activement de sa tâche. Le comité d'hygiène devra signaler les mesures sanitaires les plus urgentes à prendre.

Enfin la question des eaux potables joue un rôle considérable dans l'élosion des épidémies. Malgré le nettoyage effectué aux puits publics il y a à peine une année, l'analyse des eaux nous a démontré que plusieurs étaient contaminées. Nous sommes persuadés que beaucoup de particuliers aussi n'ont qu'une eau de qualité médiocre. En outre notre ville sera, d'ici à peu de temps, dotée d'un système d'égouts dont des villes beaucoup plus importantes pourront être jalouses à juste titre. Mais n'y-a-t-il pas là un danger pour la santé publique ? Des produits dangereux ne vont-ils pas nécessairement

séjourner dans ces égouts et des nettoyages à grandes eaux ne deviendront-ils pas indispensables ? En présence de cette situation, nous croyons que le conseil communal aura à examiner prochainement la création d'une distribution d'eau.

Le président de la commission médicale locale,
D^r Vankeerberghen.

Société de secours mutuels

« LA PRÉVOYANCE »

Cette année nous avons vu fonder en notre ville une société de secours mutuels appelée à rendre de grands services à la classe ouvrière et digne par conséquent de l'appui de tous nos concitoyens. Aussi, le collège des Bourgmestre et Échevins, dans sa séance du 8 Mars, s'empessa-t-il d'émettre un avis favorable à l'approbation des statuts, qui furent arrêtés par la députation permanente du Brabant, le 16 du même mois et approuvés par arrêté royal le 24 mai. Nous faisons des vœux pour que cette société si utile prenne une grande extension dans l'intérêt du bien-être des ouvriers hallois.

Fabriques d'Eglises.

Eglise St-Martin à Hal.

Comptabilité.

Compte de 1891.

Recettes frs 45,999,52
Dépenses , 41,910,12
Excédent frs. 4089,40

Eglise du Hameau d'Esschenbeek.

Compte de 1891.

Recettes frs. 2392,85
Dépenses " 2380,33
Excédent frs. 12,52

Abattoir.

Le service de l'abattoir se fait régulièrement et l'on est généralement satisfait de l'application et de l'observation des articles du règlement.

En 1891, il a été abattu :	
616 gros bétail	frs 1848
433 génisses	649,50
803 porcs	606
(1) 336 id. (domicile)	289,50
1891 veaux	1418,25
99 moutons	49,50
164 agneaux	41
47 tickets d'estampillage	16,70
	frs. 4917,85

(1) 336 porcs tués à domicile dont 50 ont payé la double taxe pour expertise faite par l'Inspecteur vétérinaire.

N. B. Trois vaches atteintes de tuberculose généralisée ont été déclarées impropre à la consommation et par conséquent ont été enfouies. Le 28 novembre la viande d'un porc a été déclarée impropre à la consommation pour cause de ladrerie.

Marchés.

Nos marchés se maintiennent bien, nous espérons que grâce aux sacrifices que la commune s'impose pour faciliter et améliorer les voies de communications, ils prendront plus d'extension encore et ce, à l'avantage du commerce de notre ville.

Fêtes publiques.

Société royale Roland de Lattre.

La société royale Roland de Lattre a célébré cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Les fêtes organisées à cette occasion ont été dignes de la réputation de la vieille société et de la ville de Hal, et ont obtenu le succès le plus complet.

L'administration communale s'est fait un agréable devoir d'aider et participer officiellement aux diverses solennités.

Les festivités ont commencé le 11 aout par l'inauguration du nouveau drapeau de la société jubilare, un festival auquel 28 sociétés musicales ont pris part et une retraite aux flambeaux.

Le 18 du même mois eut lieu une de ces solennités musicales dont, jusqu'ici, les grandes villes possédaient le monopole : un concours international de chant d'ensemble. Vingt-six sociétés répondirent à l'appel de la société organisatrice et vinrent lutter avec un total exacte de 1655 exécutants. Des primes en espèces pour une valeur de 2725 frs et des médailles en vermeil furent décernées aux vainqueurs.

Pendant cette journée, les trains amenèrent environ 5800 étrangers munis de coupons de sociétaires. Aussi le commerce hallois gardera-t-il longtemps un reconnaissant souvenir du jubilé de Roland de Lattre et il souhaitera que la société, qui fait la gloire de la ville, vive et prospère afin que dans 10 ans elle puisse dignement et avec éclat fêter ses Noces de diamant.

Nous avons constaté avec plaisir qu'indistinctement toutes les sociétés musicales et d'agrément de la ville ont contribué à rehausser l'éclat de ces festivités.

Travaux publics.

Les travaux d'entretien ordinaire ont été exécutés dans les divers bâtiments appartenant à la ville, autant que le permet le crédit dont nous disposons pour cet objet, celui-ci a été dépassé forcément.

1 ^e Bâtiments communaux	1317,96
2 ^e Ecoles :	
N° 1 Meyboom	480,07
N° 2 Place des Lions	239,60
N° 3 Esschenbeek	400,64
N° 4 Breedhout	76,75
Ecole gardienne	321,91
Ecole moyenne	1762,60

En 1891, une somme de frs 4000 a été dépensée pour l'entretien et les réparations des chemins pavés et non pavés.

Travaux exécutés ou en voie d'exécution.

N. B. Tout ces travaux ont été adjugés par entreprise.

1. Pavage du marché au bétail Id. du chemin 9 et 10 à Elbeeck	7290,00
2. Pavage, rue de Paris, rue du Fondel, (rempart de l'institut et Esschenbeek	8041,00
3. Puits à Esschenbeek	1454,00
4. Placement d'un tablier sur le pont de la Senne au nouveau marché	230,00
5. Mur de clôture et grille à l'école moyenne terrassement et pavage	5797,00
6. Ecole communale Place des Lions, construction de deux salles d'école et appropriation de l'habitation de l'instituteur, ameublement des classes	frs 15933,85 part de la ville 5311,27
7. Restauration aux maisons de la ville à Esschenbeek Id. du Kopy et rue Volpe	243,00 480,30
8. Ecole gardienne, renouvellement de la toiture	266,00
9. Peinturage de deux ponts métalliques	30,00
10. Construction d'un égout à la Brèche	115,00
11. Construction d'une morgue au Sollembeek	595,00
12. Entretien des chemins (terrassement) Rodenem, Esschenbeek, Elbeek et Breedhoud	857,00
13. Chemin de Brockborre : construction d'un mur longeant un ruisseau	66,00
14. Reconstruction et prolongement de 6 têtes d'égout à Elbeeck. Construction de deux égoûts (Meerenberg et Rodenem) et reconstruction d'un égoût rue de l'Handbooghof (42 m.) et réparation du pont sur la Senne rue du Fondel	864,00
15. Entretien de pompes et puits	271,00
16. Élargissement des trottoirs au marché au bétail	74,00
17. Modifications au kiosque etc.	192,00
18. Placement de bordures de trottoir et marches au rempart de l'Handbooghof	57,00
Achat d'un cheval pour la ferme des boves	465,00

*Travaux à exécuter, votés par le conseil communal
et soumis
à l'approbation de l'autorité supérieure.*

1. Construction d'un égout à grande section. Rue de Bruxelles et de la poule (devis)	3415,00
2. Rempart Ste-Catherine, égout à petite section	2361,00
3. Rue Volpe, égout à petite section	1188,00
4. Rue de Lundi et St-Catherine, égout à grande section	4000,00
5. Raccordement de la route de Paris avec celles de Hal à Bruxelles et de Hal à Ninove	861,00
6. Construction de la route de Hal à Vlesembeek (part de la ville)	17000,00
Construction de la route de Rhodenem (part de la ville)	12321,00
7. Déplacement du cimetière acquisition du terrain, mur de clôture, nivellement du terrain, construction d'une morgue et habitation du concierge	45000,00
8. Nouvel emplacement des dépôts des immondices	2000,00
9. Repavage de la rue St-Roch (frs 18000) part de la ville	3000,00
10. Route de Hal à Breedhoud (relevé en pavés neufs frs 2100) part de la ville	700,00

Travaux projetés.

1. Reconstruction des voûtes du pont de la Senne rue Fondel et placement d'un tablier métallique. (ou voûter la Senne entre les deux ponts.)	2300,00
2. Construction d'un égout à grande section rue de l'Ecole sur une longueur de 34 mètres	780,00
3. Rue de Paris. — Construction d'un égout à petite section rue de Paris	1180,00
4. Modification au pavage entre la route de Bruxelles et le nouveau pavage fait cette année 80 m ² .	2212,00
5. Esschenbeek. (Vastenavondstraat pavage avec pavés neufs 6' échantillon 30 m sur 3 de l.).	472,00
6. Kwaerbruggestraat élargissement du chemin pour piétons 125 m. sur 2 m. de large	1280,00
7. Breedhoud Brusselstraat pavage avec pavés de remploi provenant du chemin de Vlesembeek 300 l. sur 3 m.	1800,00

8. Chemin de la ferme de Delmé au Pipaen, pavage pour piétons 150 m. sur 1 m. l'	750,00
9. Rue de Paris, entre la rue du Gazomètre et de l'Ecole, redressement, élargissement, pavage et repavage	1720,00
10. Placement d'une bouche d'eau au Sollembempt	51,00
11. Construction d'un égout rue de Buisingen	2000,00

L'intervention de l'Etat et de la province sera sollicité pour ces travaux.

Compte de la ville de Hal

pour 1891.

Recettes extraordinaires.

Excédent des recettes extraordinaires de 1889 sur les dépenses de même nature.	1015,06
Subside pour travaux d'assainissement, égout St-Roch Etat	3267,00
Id. id. id. Provinve	3000,00
École d'esschenbeek ameublement subside de l'Etat	347,30
Id. id. Provinve	173,70
Subside supplémentaire scolaire	300,00
Quote part communale des intérêts de fonds déposés à la caisse d'épargne des professeurs de l'école moyenne	0,29
Subside pour travaux nécessités par les inondations	600,00
Remboursement des frais de chauffage à la justice de paix	30,00
Id. id. au greffe id.	72,00
Loyer d'un terrain communal Stoffels à Esschenbeek	5,00
Total des recettes extraordinaires	8860,35

Recettes ordinaires.

Loyer de propriétés bâties et fermages emphytéotiques échéance 1891	1169,36
Fermages de biens ruraux, hectares ares centiares échéance 1891	2052,00
Location de la chasse et de la pêche, échéance 1891	50,00
Vente d'herbes, récolte de 1891	12,65
Vente de la coupe ordinaire de bois de 1891 branches d'étagages	12,75

Produit des rentes, échéance 1891	18,59
Intérêts des rentes sur l'Etat	24,50
Intérêts, au 31 décembre 1891 et retrait des capitaux provenant d'excédents de comptes, déposés à la caisse générale d'épargne et de retraite	255,83
Intérêts, au 31 décembre 1891, des fonds déposés en compte courant (1 1/2 p. c.) à la caisse générale d'épargne et de retraite,	54,98
Intérêts, au 31 décembre 1891, des actions de la société du crédit communal	750,00
Part dans le fonds communal de 1891	51534,24
Part dans le fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889	9277,00
Location de places aux foires et aux marchés	7310,00
Ferme des bouées	556,00
Pesage et mesure publics	6600,00
Part de la commune dans le déplacement du sentier n° 76	19,68
Sonnette publique	100,00
Centimes additionnels à la contribution personnelle	28847,21
Taxe pour droit d'abatage	4917,85
Indemnité du directeur du pensionnat	1748,48
Ressources à créer	2539,05
Ventes des listes électorales	16,00
Traitements d'attente M ^{me} Rampelberg	Etat 600,00
	province 300,00
Amendes	6,96
Retenue opérée sur le traitement du secrétaire communal, pour sa part contributive dans l'alimentation de la Caisse centrale de prévoyance	75,00
Retenue opérée sur le traitement des instituteurs, en faveur de la caisse des pensions des veuves et orphelins	54,20
Remboursement de secours, pour entretien de mendians, d'aliénés indigents, de sourds muets ou d'aveugles	239,26
Total des recettes ordinaires	119141,59
Total des recettes extraordinaires	8860,35
Total général des recettes	128001,94

Dépenses extraordinaires.

Travaux d'entretien extraordinaire exécutés à l'école moyenne p't garçon	695,99
Travaux de restauration de l'église St-Martin	2500,00
Appropriation du nouveau presbytère subside communal	1500,00

Ameublement de la 3 ^e classe de l'Ecole d'essenchen'beek	1059,37
Somme prélevée sur les revenus communaux, pour passage de chemins, alignement de rues et construction de ponts (allocation extraordinaire). Le montant de cette allocation sera porté en recette au compte spécial de la voirie	
Construction d'un égout, rue S'-Roch solde comprise	3872,40
id. id. id. imprévus	175,00
Fermages et loyers irrécouvrables	80,00
Dépenses imprévues	2410,67
Achat de terrain au Leyde des héritiers Barbenson	1560,00
Intérêts de 1500 frs. à payer aux héritiers Barbenson	
Id. 1200 frs. à payer à M ^{es} Lacroix et Consorts	48,00
Indemnité aux recenseurs et achat de registres pour le recensement de la population.	1722,92
Total des dépenses extraordinaires	16824,35

Dépenses ordinaires

Excédent des dépenses ordinaires de 1889 sur les recettes de même nature.	2448,98
Prix d'abonnement au recueil des lois	6,00
Id. au mémorial administratif et à d'autres impressions.	99,00
Timbres des registres de l'état civil et frais d'impression des registres et des actes pour 1892	336,58
Traitements du Bourgmestre	600,00
Id. des Echevins	500,00
Id. du Secrétaire	2500,00
Salaire de l'employé de l'état-civil	1200,00
Frais de bureau de l'Administration communale, achats de registres, feu et lumière compris.	1464,39
Abonnement au moniteur belge et à l'almanach royal	26,00
Traitements de l'expéditionnaire	1200,00
Traitements fixe du receveur communal	2000,00
Contributions sur les biens communaux	103,34
Entretien de la maison commune et de son mobilier	875,64
Traitements du concierge	550,00
Entretien d'autres bâtiments communaux	1317,74
Primes d'assurance des bâtiments communaux	292,80
Entretien de l'horloge et traitement du conducteur	159,00
Traitements du surveillant des travaux	800,00
Traitements de l'Architecte	800,00

Entretien des réverbères et frais d'éclairage	7687,69
Somme prélevée sur les revenus communaux, pour entretien des rues et des chemins pavés ou non pavés, entretien des fontaines et des aqueducs et frais de confection et d'entretien des poteaux indicateurs. Cette allocation sera portée en recette au budget spécial de la voirie : elle comprend les centimes additionnels votés au profit de ce service, sauf les centimes perçus en vertu de l'art. 14 de la loi du 10 avril 1841	4133,77
Indemnité au vaccinateur, calculé à raison de deux francs par 100 habitants (résolutions du conseil provincial du 16 juillet 1850 et du 13 juillet 1852)	100,00
Subvention pour l'alimentation de la caisse de prévoyance des secrétaires communaux, créé par la loi du 30 mars 1861. — 3% du traitement de l'année 1891	75,00
A. Part du secrétaire	75,00
B. Part de la commune	75,00
Non-valeurs sur les centimes additionnels perçus aux contributions directes	71,22
Expert cadastral et porteur de contraintes	54,20
Traitements des gardes champêtres agents de police et veilleurs de nuit.	6825,00
Frais d'habillement du garde champêtre, supplément de traitement du brigadier du canton, pensions ou gratifications de retraite	630,00
Frais du corps de gardes pour les patrouilles de nuit	157,05
Contingent de la commune dans les dépenses de la prison cantonale	29,00
Traitements du directeur	150,00
Entretien de pompes à incendie et accessoires	275,52
Balayage des rues et places publiques. — Enlèvement des boues	5051,45
Traitements du commissaire de police	2200,00
Id. du concierge de la justice de paix	50,00
Indemnité pour conduire les miliciens au chef-lieu de la province, à 4 francs par lieu, y compris le retour	32,00
Frais de route et de séjour aux fonctionnaires chargés de conduire, au conseil de milice, les miliciens inscrits et ajournés (art. 39 de la loi du 3 juin 1870)	20,00
Autres dépenses ou fournitures diverses relatives aux élections (art. 178 et 179 des mêmes lois)	314,00
Subsides aux hospices pour couvrir l'insuffisance de ses ressources	1400,00
Part de la commune dans la formation du fonds commun (art. 10 de la loi du 14 mars 1876), voir l'art. 3, § 7, des recettes ordinaires	9345,60

Frais d'insensés placés	6685,88
Traitements du directeur de l'abattoir	1000,00
Id. vétérinaire-expert	600,00
Entretien de l'immeuble	1226,43
Pension de la concierge	660,00
Allocation communale	1800,00
Subsides à l'école moyenne, y compris l'entretien du mobilier classique	3150,00
Distribution de prix aux lauréats des concours. Indemnité à 3 professeurs	450,00
1/3 du traitement des professeurs dédoublants	2000,00
Travaux d'entretien à exécuter à l'école moyenne	8070,61
Renouvellement partiel des engins de gymnastique	222,88
Traitements d'attente à M ^e Rampeberg	1500,00
Allocation communale dans les frais de l'instruction primaire	13187,49
Distribution de prix aux élèves	994,33
Versement effectué pour l'intervention de la commune dans le paiement des pensions accordées aux professeurs et instituteurs communaux pour 1890	613,57
Traitements des bibliothécaires et achats de livres	350,75
Allocation communale dans les frais de l'enseignement des adultes	235,83
Allocation communale dans les frais des écoles gardiniennes	1575,00
Frais de célébration de fêtes publiques	366,29
Subsides, à titre d'encouragement, aux Sociétés de musique et de chant	1800,00
Intérêt de sommes empruntées par la commune	15000,00
Total des dépenses ordinaires	110426,03
Total des dépenses extraordinaires	16824,35
Balance (Total général des dépenses	127250,38
Id. des recettes	128601,94
Excédent général	751,96
<i>Instruction primaire.</i>	
Recettes du compte spécial	28928,26
Dépenses id.	27787,09
Excédent	1141,17
<i>Ecole d'adultes.</i>	
Recettes du compte spécial	622,00
Dépenses id.	566,03
Excédent	55,97

Ecoles gardiennes.

Recettes du compte spécial	2624,00
Dépenses	2621,81
Excédent	2,19

Compte de la Voirie.

Somme portée au budget communal et prélevée sur les revenus communaux, pour pavage de chemins, construction de ponts (art. 2, § 3, des dépenses extraordinaires du budget communal)	2624,00
Subside accordé sur le produit de la taxe provinciale sur les chiens, de 1890	1200,00
Subside spécial pour la réfection du chemin de grande communication, en 1890	1469,06
Subside	Province
Part d'intervention dans la construction d'un aqueduc de M ^e Hayez et T'Serstevens	379,00
Somme portée au compte communal et à prélever sur les revenus communaux pour entretien des rues et chemins pavés et non pavés, entretien des fontaines et aqueducs et frais de confection et d'entretien de poteaux indicateurs. (Art. 26, § 2, des dépenses ordinaires du budget communal)	378,00
Total des recettes	134,66
	4133,77
Total des recettes	7694,49

Dépenses extraordinaires.

Déficit du compte de l'exercice 1889	225,49
Solde de l'entreprise du chemin de Hal à Buysengen	1575,47
Id de pavage en ville	425,81

Dépenses ordinaires.

Entretien et réparation des chemins vicinaux	4861,98
Part d'intervention dans le traitement des commissaires voyers et les frais d'impressions relatifs aux chemins vicinaux	240,04
Entretien des pompes et fontaines	605,34
Balance	Total des dépenses
	7934,13
Balance	Total des recettes
	7694,49
Déficit	239,64

Cours d'eau.

Recettes.

Excédent du compte de l'exercice pénultième (1889)	371,20
Montant du rôle pour le curage des cours-d'eau	527,25
Versement renseigné irrécouvrable au compte de 1889	1,95

Dépenses.

Déficit du compte de 1889	631,50
Curage des rivières et cours d'eau	25,85
Remises accordées au receveur (art. 11 du règlement provincial du 25 juillet 1878)	25,07
Balance	Total des dépenses
	682,42
	Total des recettes
	906,40
Excédent	217,98

SITUATION FINANCIÈRE

Le compte de 1890 s'est liquidé par un déficit de 5424 fr. 65 c. et celui de 1891 se clôture par un excédent de 751 fr. 56 c.

Est-ce le résultat d'une gestion exceptionnellement bonne et économique? Non Messieurs, nous n'avons pas cette prétention. Nous avons eu la bonne fortune de constater dans le courant de cette année, des rentées inattendues de fonds et des diminutions de dépenses obligatoires; (fonds communal, fonds commun) ce qui a permis de combler le déficit, de faire face à différentes dépenses et d'exécuter les travaux urgents.

Afin de donner une idée exacte de la situation financière de notre ville, nous croyons devoir vous soumettre les recettes ordinaires et le montant des dépenses obligatoires portées au compte de 1891 ainsi qu'au budget de 1893.

Résumé de la situation financière de la Ville de Hal.

Compte de l'exercice 1891.

Montant des recettes ordinaires, non compris la quote-part de la commune dans le fonds communal et dans le fonds spécial fr. 58030,35

Montant des dépenses obligatoires, déduction faite de la somme consacrée au service des intérêts et de l'amortissement des emprunts antérieurs réalisés par l'entremise de la Société du Crédit communal.	<i>fr.</i> 95120,03
Déficit	<i>fr.</i> 37095,68

Budget de l'exercice 1893.

Montant des recettes ordinaires, non compris la quote-part de la commune dans le fonds communal et dans le fonds spécial	<i>fr.</i> 69417,74
Montant des dépenses obligatoires, déduction faite de celles allouées pour le service des intérêts et de l'amortissement des emprunts antérieurs réalisés par l'entremise de la société du Crédit communal.	<i>fr.</i> 96429,88
Déficit	<i>fr.</i> 27012,14

Situation de la quote part de la commune dans le fonds communal et dans le fonds spécial :

Quote-part admissible du fonds communal	Année 1888 frs. 44609,-	Moyenne $1/5^{\circ} = /r.$ 45081,00
	— 1889 " 43076	
	— 1890 " 43686	
	— 1891 " 51334	
	— 1892 " 46700	
	Quote-part de la commune dans le fonds spécial . . . <i>fr.</i> 10441,00	

Ensemble . . . *fr.* 56422,00

A. Sommes engagées pour le service des emprunts antérieurs réalisés :

1^e Avec la Société du Crédit communal. . . . *fr.* 15000

B. Délégation pour le nouvel emprunt *fr.* 4000

Total. . . . *fr.* 19000,00

Excédent *fr.* 37422,00

Cet excédent de 37422 *fr.* suffit amplement à payer le déficit de *fr.* 27,012-14 et il nous restera de disponible, annuellement une somme de 8 à 10 mille francs.

Dans cet état des finances quel parti avions nous à prendre ?

Fallait-il exécuter annuellement pour pareille somme, des travaux d'hygiène, de salubrité publique et de construction de routes etc. et terminer en 15 ou 20 ans, les travaux urgents, et faire payer ainsi, par la génération présente le bien-être dont jouirait la génération future, ou, exécuter, à bref délai, tous les travaux prévus au rapport?

C'est ce dernier parti que vous avez pris, en séance du 20 Octobre 1892, en votant un emprunt qui vous permettra de remplir vos engagements et ce, sans devoir frapper les contribuables de centimes additionnels supplémentaires, vu que les 8 à 10,000 *frs.* serviront largement à couvrir les intérêts du dit emprunt.